

Mosaïques

Informations et Communiqués
de la Commission Diocésaine d'Art Sacré (Diocèse de Clermont)

N° 5
Février 2009

information à diffuser largement

Samedi 21 mars , de 9h15 à 12h au Centre diocésain de pastorale

(Cette réunion avait été primitivement programmée au 28 février. Pour des problèmes de disposition de salles elle a été reportée au 21 mars)

**Réunion largement ouverte aux curés affectataires ou leurs représentants,
aux équipes paroissiales,
aux maires, conseillers municipaux, et adhérents d'associations patrimoniales**

La plupart des églises catholiques sont propriété communale. Les municipalités en assurent l'entretien et la conservation, parfois la restauration. Elles sont mises à la disposition des fidèles et des ministres du culte. Associations et populations manifestent de diverses manières leur attachement à ce patrimoine.

La réunion a pour but de donner les informations essentielles concernant les droits et devoirs des différents partenaires dans le cadre des lois 1905 et suivantes, suivies par plus d'un siècle de dialogues et initiatives qui font maintenant jurisprudence. En abordant les questions concrètes qui se posent nous pourrions préciser les solutions les mieux adaptées pour donner à nos églises toute la vitalité que nous pouvons souhaiter.

Nous chercherons ensemble ce qui peut permettre à ce Patrimoine culturel d'être vivant pour les célébrations liturgiques, la joie des populations locales, et l'accueil des visiteurs

Les Rencontres de l'art sacré

Outre la réunion du 21 mars évoquée ci-dessus, n'oublions pas :

La rencontre du vendredi 20 mars à 14h15,

Conférence et diaporama : "**Les vitraux de la cathédrale de Clermont-Ferrand : leur histoire, leur iconographie**" par Henri HOURS, archiviste paléographe, directeur des Archives départementales du Puy-de-Dôme et Evelyne HOURS, son épouse. Ils présenteront l'état de leurs travaux sur cet ensemble exceptionnel, véritable architecture de lumière réalisée et modifiée tout au long de 8 siècles.

Rencontre ouverte à tous, sans inscription préalable

Samedi 25 avril - de 9h à 18h

Visite de quelques églises de notre diocèse (Paroisses St Ephrem et Ste Marie des Lacs et des Couzes) pour y découvrir certaines restaurations et aménagements significatifs pour notre temps, prendre conscience des questions qui se posent, évoquer quelques réussites, avancer quelques suggestions.

Une " tournée" que l'on peut considérer comme une journée de formation sur le thème de l'aménagement et l'entretien des églises.

Pour participer à cette journée : inscription obligatoire avant le 15 avril. Demander à partir du 1er mars un bulletin d'inscription à CDAS, 133 avenue de la République 63051 Clermon-Ferrand Cedex 2 ou par courriel : artsacre@centrediocesain63.com

***Ce modeste bulletin d'information est à diffuser largement.
Photocopiez ... distribuez ...
Mettez à disposition dans les églises, les salles de réunion, etc.***

Restaurations et aménagements

Des réaménagements ont eu lieu ou sont à l'étude ou en cours dans un certain nombre d'églises du diocèse, parfois à l'occasion d'une restauration de l'édifice, d'un mobilier, ou lors d'une initiative de sécurisation mais aussi à l'initiative des prêtres et des communautés paroissiales.

La Commission diocésaine d'art sacré, en soutien et en accompagnement aux affectataires, a été présente ou est encore active dans les églises ci-contre, parfois par de nombreuses rencontres, quelquefois de manière plus ponctuelle.

Sur quoi portaient les interventions de la CDAS ?

- Dans certains cas, accompagner ou remplacer les affectataires ou leurs délégués dans les réunions de chantier.
- Appuyer, argumenter un souhait, un projet paroissial auprès d'une municipalité, des Monuments Historiques.
- Souvent, réfléchir avec affectataires et équipes paroissiales sur la façon d'aménager espaces et mobiliers, installer statues, tabernacles, autels, ambons.
- Fournir des exemples de ce qui s'est réalisé ailleurs.
- Communiquer des adresses de fournisseurs, d'artistes, d'artisans, de restaurateurs.
- Donner un avis sur une couleur, un affichage, une installation.

Dans tous les cas, la Commission est amenée à rappeler et à faire des suggestions pour que les églises soient aménagées de façon cohérente et significative, entretenues au mieux, afin qu'elles soient signes de la foi qu'elles veulent susciter. Des indications précises sont données dans certains textes du Concile Vatican II, dans les Préliminaires du missel romain qu'il faut expliquer, dans des propositions véhiculées depuis plus de 40 ans dans des publications, des congrès, des colloques nationaux ou régionaux de l'art sacré.

Sans vouloir rien imposer, la CDAS essaye d'informer, d'expliquer, de susciter réflexions et recherches pour permettre des prises de conscience, valoriser des initiatives, soutenir des projets.

Lors de restaurations importantes, il est indispensable que l'affectataire avec l'équipe paroissiale se manifeste au Maître d'ouvrage le plus tôt possible en amont (au moment de l'étude préalable) pour exprimer des demandes concernant les nouveaux aménagements éventuels souhaités. La CDAS accompagne en ce moment plusieurs équipes locales à ce sujet.

Notre-Dame du Port
Saint Nectaire
Combronde
Yronde
Ludesse
Montaigut le Blanc
Cournon
Billom
Glaine Montaigut
Ronzières
Saulzet le froid
Vertolaye
Ponteix
Riom : église du Marthuret
Jésus Ouvrier
Montferrand
Chamalières
Cathedrale
Pulvérières
Picherande
Pardines
Chadeleuf
Moissat-bas
Ravel
Ris
Orcival
Saint Vincent
Meilhaud
Bansat
Auzat sur Allier
Chateldon
Artonne
Prompsat
Lisseuil
Saint Sandoux
Courpière
Aubières
Nohanent
St Bonnet es Allier
Cournols
St Pierre les Minimes

Inventaires

Sous la responsabilité de la CDAS, depuis 18 mois déjà, des inventaires ont été réalisés dans un certain nombre d'églises du diocèse notamment dans les paroisses de Saint Benilde, ND des Sources, Saint Romain du Val d'Allier, Saint Odilon, Sainte Marie des Lacs et des Couzes, Saint Ephrem, à la cathédrale de Clermont. Ils viennent de débiter dans la paroisse de Saint Roch en Durolle. C'est un travail de longue haleine conduit par une équipe centrale (Michel Bony, Guy Estival, Michel Favier, Patrick Moneron) avec les conseils et l'aide de Christine Labeille, par ailleurs CAO (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art pour le département du Puy-de-Dôme) et la participation de nombreux bénévoles dans chacun des lieux concernés. Tous sont à remercier.

Le travail se poursuivra dans d'autres paroisses en accord avec les affectataires et les municipalités, avec l'aide des personnes attachées à leur église. En temps voulu, une fois les listes établies, des communications seront données à chacun des partenaires pour une sensibilisation collective concernant ce Patrimoine.

Faire vivre nos églises... et leur patrimoine

Deux textes... pour donner à penser, réfléchir, dialoguer, et aider à décider.

" En réfléchissant sur l'avenir de nos églises, nous avons pressenti que, si elle n'est pas complètement obscurcie, cette mémoire est bien affaiblie. Quel que soit l'attachement de nos villages et des municipalités à leurs églises, la signification spécifique et le symbolisme de celles-ci échappent à beaucoup. Le monument demeure mais la réalité qu'il signifie suppose que le peuple qu'il peut accueillir donne vie à son message, faute de quoi il n'en resterait que le mémorial des artistes anciens...

Il ne s'agit pas pur nous chrétiens d'être les héritiers précautionneux des souvenirs d'une religion qui a jadis irrigué nos campagnes, mais d'être les acteurs vivants de la fécondité actuelle de ce patrimoine. Nous ne sommes pas les gardiens des trésors artistiques dont on ne voit que la beauté et encore sans en comprendre toujours le sens. Nous ne sommes pas davantage les témoins historiques des valeurs humanistes passées jadis inspirées par la foi chrétienne.. Le temps est venu où la transmission de la vision de l'homme que nous recevons de la foi ne peut plus être déléguée aux corps constitués, civils ou religieux. Elle est la tâche et la mission de chacun. Nos églises, toutes nos églises, seront ouvertes et vivrons si nous les habitons de notre vie et de nos prières, ... c'est à chaque chrétien, à chaque groupe de chrétiens de manifester son attachement à son église par l'usage qu'il en fait. "

(Cardinal André Vingt-Trois - Extraits du Message de conclusion des travaux de l'assemblée plénière des évêques de France - Novembre 2008)

Loin de vouloir négliger le respect, la valorisation, la sécurisation d'un patrimoine artistique ancien, ce texte nous invite à mettre en œuvre des aménagements ou réaménagements cohérents et significatifs d'une pratique chrétienne pour notre temps : réutilisation et repositionnement de certains mobiliers patrimoniaux mais aussi créations nouvelles... et présentation aux visiteurs de ces réalisations pour aujourd'hui (Appel à ceux qui font visiter les églises).

Nos communautés ont besoin d'informations et de formation sur ces sujets.

Des initiatives de réaménagements dignes et esthétiques s'avèrent souvent nécessaires.

Ce texte manifeste clairement la nécessité de concertation et de dialogues entre les divers partenaires (propriétaires, affectataires, Monuments historiques) lors de restaurations ou réaménagements des églises.

Au cours de la rencontre des responsables des CDAS le 19 janvier 2009, M. Yves Lescoart, secrétaire général du Comité du Patrimoine Culturel au Ministère de la Culture et de la Communication, a précisé... que c'est : "dès la réalisation de l'étude préalable aux travaux qu'il revient à l'architecte d'associer, à ce stade, très étroitement l'affectataire culturel à sa démarche ainsi que tout autre service ou personne qualifiée.. et c'est dès ce stade que l'affectataire peut associer autant que de besoin la Commission diocésaine d'art sacré."

Par ailleurs l'expérience est là pour attester que la présence régulière de l'affectaire ou de son représentant aux réunions de chantiers ou de concertation est toujours bénéfique. Elle donc nécessaire.

"La conservation des monuments et leur réutilisation dynamique constituent, depuis l'émergence de la notion de patrimoine, il y a plus de deux siècles, une dialectique difficile qui n'aboutit pas toujours à des solutions satisfaisantes ; Adapter un édifice à un nouvel usage ou à des pratiques nouvelles se heurte à la conception initiale de l'ouvrage...

On sait que les profonds changements opérés dans la liturgie par le concile Vatican II ont entraînés des besoins nouveaux d'aménagements...

Le patrimoine n'est la propriété exclusive ni de ses propriétaires légaux, ni de ses utilisateurs, ni celle de ceux qui ont reçu la charge de veiller à sa conservation, mais un bien qui appartient à tout citoyen, envers qui les uns et les autres ont un devoir moral fort de restitution. (il s'agit de s'entendre).. afin de concevoir pour aujourd'hui et demain, un monument vivant, mais qui garde la trace manifeste des strates de son histoire et soit porteur d'enseignement pour le public, non seulement sur les évolutions de l'architecture et du mobilier, mais aussi sur celles de la liturgie elle-même.... C'est ce fil continu de l'histoire plurielle que manifestent nos églises et qu'il ne faut pas rompre dans un monde aussi attaché aux témoignages du passé qu'il est en rupture profonde avec celui-ci...

Il est vain de croire que nous pouvons conserver strictement l'existant, sans interprétation. Acceptons donc de le recréer dans une vision d'aujourd'hui la plus respectueuse possible à la fois de l'histoire du monument et des nécessités de son usage présent. "

(Isabelle Pallot-Frossard, Conservateur général du patrimoine - Extrait d'un article paru dans " Chroniques de l'art sacré " - N° 89 - printemps 2007 - pages 9 et 10)

Sept panneaux à disposition

Ces 7 panneaux ont été présentés au Congrès d'art sacré du Puy-en Velay en juin 2008. Ils ont été exposés par la suite dans une église d'Ardèche pendant un mois, puis à Saint Flour pour une journée diocésaine.

Ils peuvent permettre informations et réflexions à propos de l'aménagement des églises : autel, ambon, siège de présidence, croix de chœur, baptistère, lieu de réconciliation, etc..

Ils sont à la disposition des paroisses sur demande

Faciles à transporter, ils peuvent être présentés dans les églises ou dans des salles de réunion. Ce sont des panneaux de 120x100, susceptibles d'être suspendus ou simplement posés sur un support (chaises, bans, tables, etc.).

Eventuellement des chevalets peuvent être prêtés..

On peut demander à les voir en s'adressant au père Ayel (06 89 38 91 27) ou venir au CDP le mardi matin entre 10h et 11h30, bureau "Art sacré" (prendre RDV pour être sûr qu'ils ne sont pas déjà prêtés, mais on pourra toujours indiquer où ils sont présentés)

Exposition saint Paul

On peut voir au Centre diocésain de pastorale, dans le couloir qui conduit à la chapelle, 4 panneaux (sur toile) comportant photos et textes pour une première information sur saint Paul : sa vie, son œuvre.

C'est simple, concis, agréable à voir : ça peut donner envie.. d'en savoir plus, et pourquoi pas de créer ou de rejoindre une équipe saint Paul.

Une autre série de ces 4 panneaux est disponible. Ceux du CDP le seront aussi bientôt, car ils seront remplacés dès le mois d'avril par des photos de Vierges à l'enfant.

Ceux qui sont intéressés par ces panneaux, pour une période donnée, peuvent contacter le service : CDAS (art sacré) 133 avenue de la République 63051 Clermont-Ferrand cedex2 ou : joseph.ayel@orange.fr

Une mine d'informations sur Internet

1 - Sur le site du diocèse de Clermont : <http://catholique-clermont.cef.fr/> : des pages plus spécifiquement locales alimentées par la Commission diocésaine d'art sacré.

Sur la gauche de la page d'entrée, cliquer sur "Services diocésains", puis sur Art sacré.

Nous souhaitons en faire un lieu de contact et d'informations avec toutes les personnes qui s'intéressent à nos églises en minimisant les frais de courriers postaux. Nous pouvons informer régulièrement ces personnes chaque fois que de nouvelles informations sont mises sur le site si elles nous font parvenir leur adresse Mail à l'adresse Mail suivante : (artsacre@centrediocesain63.com)

2 - Sur le site national de la Pastorale liturgique : <http://www.liturgiecatholique.fr/>

Sur la gauche, en haut, cliquer sur ART SACRE
Ce site est particulièrement copieux et régulièrement mis à jour... tout en laissant en place de nombreuses informations permanentes et particulièrement utiles.

CONGRES REGIONAL D'ART SACRÉ

Ce Congrès régional se déroulera du vendredi 5 juin au dimanche 7 juin au Domaine Lyon Saint Joseph. Le mot de «**Lumière**» convenait tout naturellement pour Lyon qui accueille ce Congrès 2009.

Nous tenterons d'en découvrir les multiples facettes avec des intervenants qui, au plan philosophique, théologique ou technique nous aideront à mieux en cerner la place et le rôle dans l'art d'hier et d'aujourd'hui. Puis quelques visites dans la région lyonnaise seront l'occasion de mieux percevoir cette réalité de la lumière dans des créations anciennes ou contemporaines.. Un programme que nous souhaitons simple, enrichissant et digne de la ville de la lumière !

Les personnes du diocèse de Clermont intéressées pour participer à ce Congrès sont invitées à se faire connaître avant le 20 avril à l'adresse ci-dessous.

CDAS = Commission Diocésaine d'Art Sacré - Centre diocésain, 133 Avenue de la République 63051 Clermont-Ferrand cedex 02

Courriel artsacre@centrediocesain63.com

Contact : Père Ayel : 06 89 38 91 27 - Courriel : Joseph.ayel@orange.fr